

DEMANDE DE DÉMOLITION 1255, boulevard Gaboury

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée, que le Comité de démolition de la Ville de Mont-Joli se réunira le 4 juin 2021 à 8 h 30 concernant la demande de démolition pour l'immeuble susmentionné afin de statuer sur le certificat d'autorisation de démolition concernant ledit immeuble conformément au règlement 2017-1367 sur la démolition des immeubles.

QUE conformément au décret 102-2021, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens est remplacée par une consultation écrite d'une durée de quinze (15) jours suivant la publication du présent avis.

QUE les commentaires des personnes désirant s'exprimer à ce sujet doivent être reçus au bureau de la municipalité au plus tard le jeudi 3 juin 2021 à 16h30, de l'une des manières suivantes :

Par courriel : Kathleen.bosse@ville.mont-joli.qc.ca

Par la poste : Service du greffe

Ville de Mont-Joli

40, avenue de l'hôtel de Ville Mont-Joli (Québec) G5H 1W8

En personne : Hôtel de Ville

40. avenue de l'hôtel de Ville

Mont-Joli (Québec) G5H 1W8

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone et une adresse courriel afin qu'il soit possible de communiquer facilement. L'adresse concernée par le commentaire doit également être mentionné.

Donné à Mont-Joli, ce 19e jour de mai 2021

Kathleen Bossé, tech. Juridique, OMA

Greffière

DEMANDE DE DÉMOLITION 1255, boulevard Gaboury



DEMANDE DE DÉMOLITION 1255, boulevard Gaboury

VILLE DE MONT-JOLI

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉMOLITION 1255, boulevard Gaboury



DEMANDE DE DÉMOLITION 1255, boulevard Gaboury

PROPULSÉ PAR L'AVANTAGE